

Débarquement des Marines US pour évacuer les civils de Phnom Penh

PHNOM PENH (PA, AFP, Reuter) — Une roquette des Khmers rouges a atteint hier un avion cargo DC-8 américain. L'avion transportait une cargaison de riz dans le cadre du pont aérien, organisé par Washington, pour assurer le ravitaillement de Phnom Penh partiellement assiégée. C'est la première fois qu'un avion américain ait été atteint par le feu des insurgés. L'ambassade américaine avait pris hier la décision de suspendre les vols. Ce sont des avions appartenant à une compagnie privée qui assurent ces vols.

Un porte-parole de l'ambassade a indiqué que les vols avaient repris ce matin.

Commentant cet incident, le secrétaire à la Défense, James Schlesinger

a déclaré qu'il oblige les Etats-Unis à réviser leurs options stratégiques face à cette aggravation de la situation militaire au Cambodge.

Interrogé sur la question de savoir si le Pentagone est prêt à ordonner aux fusiliers-marins, à bord du porte-hélicoptères Okinawa croisant dans le golfe de Thaïlande, de participer à l'évacuation des ressortissants américains de Phnom Penh, M. Schlesinger a fait cette réponse:

Nous sommes prêts à avoir recours aux Marines, si le besoin s'en fait sentir.

Deux officiers de liaison des "marines" américains sont arrivés à Phnom Penh pour coordonner l'évacuation des quelque 400 Américains

qui s'y trouvent, si une telle évacuation s'avérait nécessaire.

Elle serait assurée par des "marines" et des hélicoptères actuellement en mer au large de la Thaïlande, a déclaré un responsable américain.

On indique, de source militaire, que la troisième division des Marines à Okinawa est toujours en état d'alerte et pourrait être utilisée si nécessaire. On souligne toutefois qu'il suffirait de "moins d'un bataillon" pour assurer une zone d'embarquement pour les hélicoptères.

L'Agence Tass, commentant hier, dans une dépêche datée de Washington, l'entrée du porte-hélicoptères américain Okinawa dans le golfe de Thaïlande, estime que les Etats-Unis s'apprêtent à intervenir directement au Cambodge.

US pour Penh

L'agence soviétique souligne que le navire, avec 1,500 Marines à bord, se dirige vers les côtes du Cambodge et fait état d'un plan d'urgence pour l'évacuation des citoyens américains de Phnom Penh. Ce plan, souligne Tass, prévoit notamment l'occupation et la défense par les Marines de l'aéroport de Phnom Penh, autrement dit la participation directe des forces armées des Etats-Unis aux actions de guerre au Cambodge.

La concentration des forces américaines autour du Cambodge rappelle à de nombreux égards les activités de la soldatesque américaine en République dominicaine en 1965 lorsque sous prétexte de défendre les citoyens américains, les Marines avaient réalisé l'occupation du pays, ajoute l'agence Tass.

Rapport Colby: Ford est prêt à en parler

WASHINGTON (AFP) — Le président Ford est prêt à discuter au moment voulu la question d'un rapport oral que lui aurait fait, le 3 janvier, le Directeur de la CIA, M. William Colby, sur les tentatives d'assassinat qu'il aurait montées cette agence d'espionnage contre certaines personnalités étrangères, a déclaré hier le sénateur Frank Church en sortant de la Maison-Blanche.

Le président Ford n'a pas confirmé la véracité de l'information publiée dans des journaux de Washington et de New York concernant ces tentatives d'assassinat par la CIA, mais il s'est déclaré prêt à coopérer dans toute la mesure du possible avec la commission d'enquête sur les activités des organisations américaines d'espionnage, que préside le sénateur Church.

La CIA tenait un dossier sur Mme Bella Abzug, l'exubérante représentante démocrate de l'Etat de New York, a reconnu hier M. William Colby, directeur des services de renseignements américains.

Déposant devant une sous-commission de la Chambre des représentants enquêtant sur les activités de la CIA à l'intérieur des Etats-Unis, M. Colby a ajouté qu'il avait remis une copie des documents à Mme Abzug. Il a précisé que le dossier, ouvert en 1953, contenait des renseignements interceptés à la suite de l'ouverture du courrier personnel de Mme Abzug.

Au cours des années 1950, Mme Abzug, qui est avocate, avait défendu plusieurs personnalités du monde du spectacle convoquées par



Bella ABZUG

la commission de la Chambre des représentants sur les activités anti-américaines, à l'époque de la chasse aux sorcières.

Tout en reconnaissant que bon nombre de renseignements n'auraient pas dû être versés au dossier de Mme Abzug, M. Colby a néanmoins justifié les initiatives de la CIA. Mme Abzug, a-t-il dit, était en contact avec des représentants du Vietcong en 1972.

Le dossier remis par la CIA à la commission contient des renseignements sur les déplacements de Mme Abzug pendant la guerre du Vietnam et sa participation à des manifestations de protestation contre le conflit.

en bref

Révolution sans témoin en Ethiopie

ADDIS ABEBA (AFP) — Toute la matinée d'hier, des manifestations monstres ont rassemblé dans les rues d'Addis-Abeba de nombreuses personnes mises en congé et invitées à venir démontrer leur soutien au régime et à la réforme agraire. Les observateurs se demandent maintenant quelles seront les conséquences des slogans très durs, tels que "Tuez tous les propriétaires terriens", entendus hier matin.

Depuis la proclamation de la réforme agraire supprimant la propriété privée de terres, la radio et les media ont entrepris une propagande intense et pour la première fois on a vu apparaître des drapeaux rouges, des portraits de Mao et du Che Guevara, et l'emblème de la faucille et du marteau dans la capitale éthiopienne.

D'autre part, un groupe de conseillers chinois et d'intellectuels éthiopiens marxistes seraient à l'origine de la proclamation par le Deug de la réforme agraire, apprend-on à Addis-Abeba. La prochaine étape de la révolution éthiopienne pourrait être l'isolement du pays, la fermeture des ambassades étrangères, afin de poursuivre la révolution sans témoins, croit-on également savoir.

La Grèce soutiendra les pays arabes

ATHENES (AFP) — La Grèce soutiendra les pays arabes en vue de la solution du problème palestinien, a déclaré hier M. Dimitrios Bitsios, ministre grec des Affaires étrangères, devant le Parlement. Cette déclaration a été saluée des approbations des députés appartenant au Parti du centre-nouvelles forces (président M. Georges Pavros) et au mouvement socialiste panhellénique (président M. Andreas Papandreu).

La radio grecque, sous contrôle gouvernemental, a annoncé que le gouvernement grec rendra publiques la semaine prochaine les mesures concrètes qui seront adoptées pour manifester le soutien grec à la cause des pays arabes.

Comédie africaine

BANGUI (AFP) — Bonjour M. le président à vie. C'est ainsi que le président français Valéry Giscard d'Estaing, arrivé hier à Bangui a salué le chef de l'Etat centrafricain, le maréchal Jean Bedel Bokassa, venu lui donner l'accablade à l'aéroport.

Une foule importante était venue accueillir M. Giscard d'Estaing à l'aéroport décoré aux couleurs des deux pays, et orné d'une bannière proclamant: Bangui la coquette vous souhaite un agréable séjour en terre centrafricaine.

Le président français a déclaré: Salut terre d'Afrique, salut à vous Africains et Africaines qui êtes les amis de mon cœur. Croyez bien, M. le président à vie, mon cher parent et ami, que la France ressent profondément cette solidarité envers la république centrafricaine qui sous votre autorité s'est engagée dans une action en profondeur de développement.

Combats entre civils et militaires libanais

BEYROUTH (UPI) — Une série de manifestations se sont déroulées hier à Beyrouth, à propos des conséquences des affrontements armés entre civils et militaires à Saïda, et ont rapidement tourné à l'émeute. Des étudiants de droite, environ 25.000 au plus fort de leur défilé, sont descendus dans la rue pour manifester leur soutien à l'armée et pour demander le retrait des Palestiniens du territoire liba-

nais. Des étudiants de gauche ont organisé une contre-manifestation, ce qui a provoqué divers échanges de coups de feu en plusieurs endroits de la capitale. De sources policières, on indique qu'un Syrien a été tué lors de ces fusillades et que plusieurs autres personnes ont été blessées. Ici et là, des barricades ont été dressées, des pneus ont été incendiés sur la chaussée.



Yves GODARD

Un des derniers survivants de l'OAS

MONS, Belgique (Reuter) — Le colonel Yves Godard, un des derniers survivants parmi les dirigeants de l'OAS (l'organisation secrète française qui avait combattu la politique du général de Gaulle au cours des dernières années de l'insurrection algérienne) est mort lundi près de Mons, on déclare hier les membres de sa famille.

Il était âgé de 65 ans. Il vivait en Belgique depuis 1968.

Godard avait participé au putsch avorté de 1961 contre le régime du général de Gaulle.

Combat fratricide à Chypre

NICOSIE (AP) — Le gouvernement de Mgr Makarios pourrait prendre des mesures à l'encontre de trois évêques chypriotes-grecs défrayés, opposés à la politique de l'archevêque chypriote, estiment des observateurs.

Une explosion, endommageant les bureaux de l'évêque pro-makariste de Limassol, mardi soir, est considérée par de nombreux Chypriotes grecs comme la première manche d'une nouvelle campagne fratricide.

Cette explosion est survenue un jour après l'avertissement lancé par le synode de l'Eglise chypriote, qui soutient Mgr Makarios, contre les trois évêques dissidents et leur demandant de cesser de s'occuper des affaires de l'Eglise.

Le synode a également accusé les trois évêques d'avoir comploté avec la junte militaire grecque et l'organisation clandestine fasciste EOKA-B lors du renversement de l'archevêque, en juillet dernier.

Manifestation géante en Inde

NEW DELHI (Reuter) — Plus de 20.000 policiers et militaires sont prêts à toute éventualité, à New Delhi, pour la manifestation d'aujourd'hui où un million de personnes doivent protester contre la corruption et les atteintes aux droits démocratiques et réclamer une réforme du mode de scrutin.

La manifestation d'aujourd'hui est organisée par M. Jayaprakash Narayan, dirigeant pacifiste de 72 ans, dont le nom avait été avancé comme celui d'un éventuel Premier ministre il y a quelque temps. M. Narayan a commencé sa campagne contre la corruption et l'inefficacité du gouvernement l'an dernier, dans l'Etat du Bihar.

Kissinger devra surtout "batailler" avec Israël

LONDRES (UPI, Reuter) — Le secrétaire d'Etat Henry Kissinger est arrivé hier soir en Grande-Bretagne en route pour sa mission la plus "difficile" au Moyen-Orient, c'est-à-dire la conclusion d'un accord de désengagement entre Israël et l'Egypte.

Un membre de l'entourage du chef de la diplomatie américaine a dit qu'il pouvait voir les grandes lignes d'un accord possible, mais si M. Kissinger échouait dans sa mission, l'été serait critique. Il a qualifié la mission du secrétaire d'Etat de difficile et compliquée. Il s'agit de convaincre Israël d'évacuer une partie du Sinaï.

S'adressant à des journalistes quelques jours avant la venue au

Proche-Orient du secrétaire d'Etat américain Henry Kissinger pour une nouvelle mission de paix. Shimon Peres a dit que si les déclarations publiques du président Anouar Sadate n'étaient qu'un point de départ à des négociations, il avait toujours l'espoir d'un règlement. M. Peres est le ministre israélien de la Défense.

En l'absence d'un accord de non-belligérance, a poursuivi M. Peres, Israël demandera un retrait plus limité de ses forces, une plus grande réduction des effectifs des zones démilitarisées, le maintien des troupes de l'ONU et un arrangement selon lequel les deux parties tâcheraient de réduire leurs dépenses militaires pour améliorer leurs économies.

Gigantesque chasse à l'homme à Berlin-Ouest

BERLIN. (UPI, AFP) — Des milliers de policiers fortement armés ont établi hier des barrières routières et ont arrêté 175 personnes au cours d'une chasse à l'homme pour retrouver les ravisseurs du leader chrétien-démocrate Peter Lorenz.

Des 175 personnes arrêtées, 86 sont des femmes. Manfred Kitlaus, directeur de la police de Berlin-Ouest, a dit qu'une des femmes était soumise à un interrogatoire intensif.

Au moment où la police lançait une gigantesque chasse à l'homme pour retrouver les ravisseurs, M. Lorenz a invité toutes les forces démocratiques à s'unir pour "combattre la terreur et l'utilisation de la violence sous toutes ses formes".

Parlant sur un ton ferme et paraissant en forme malgré ses six jours de détention, le candidat au poste de bourgmestre a raconté au cours d'une conférence de presse qu'il avait craint que l'une des exigences de ses ravisseurs ne pût pas être satisfaite, et "qu'à la fin de cette action, ma vie serait sérieusement menacée ou perdue".

"Un acte de violence tel que cet enlèvement ne constitue pas un événement isolé, mais peut au contraire se renouveler n'importe où et n'importe quand et contre quiconque", a-t-il déclaré dans une déclaration liminaire.

"Par conséquent, a-t-il poursuivi, je voudrais insister aujourd'hui de la façon la plus pressante pour dire que

même à l'avenir une action commune et la plus grande solidarité sont nécessaires parmi les démocrates pour défendre notre Etat et nos lois et combattre la terreur et l'utilisation de la violence sous toutes ses formes."

Alors que les membres du Parti chrétien-démocrate ont lancé l'idée d'un rétablissement de la peine de mort à la suite de cet enlèvement, M. Lorenz a déclaré aux journalistes: "J'ai été, je suis et je serai contre la peine de mort".

A Bonn le chancelier Helmut Schmidt, soucieux, semble-t-il, d'éviter de la part de l'opposition chrétienne-démocrate toute possibilité d'exploitation politique de l'enlèvement de M. Peter Lorenz, a lancé hier soir à la télévision un solennel appel à l'union de tous les démocrates dans la lutte contre le terrorisme.

M. Schmidt a notamment souligné que la décision de faire passer la vie du dirigeant chrétien-démocrate avant la raison d'Etat, c'est-à-dire de payer un prix très élevé compte tenu du danger de créer par là-même un précédent pour les extrémistes, n'avait été rendue possible que par la solidarité manifestée par tous les démocrates, y compris par les partis de l'opposition. Ce prix très élevé, a poursuivi le chancelier, ne peut se justifier que si l'action solidaire des hommes politiques responsables se prolonge au-delà de l'actualité immédiate, au-delà de la libération de Peter Lorenz.

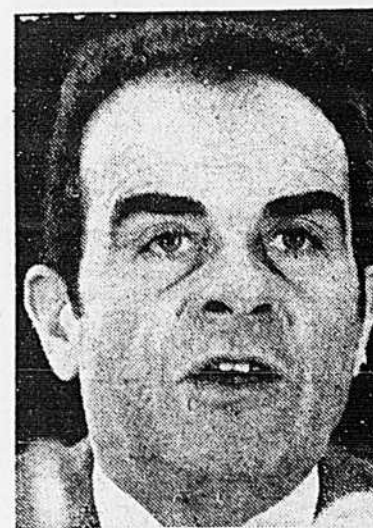
Giscard invite Marchais à se rendre à l'Elysée

PARIS (AFP) — Pour la première fois dans l'histoire de la Cinquième République, un chef de l'Etat français a invité le leader du Parti communiste à venir lui rendre visite au palais de l'Elysée.

M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République, a en effet invité, hier, M. Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste français, à se rendre le 20 mars à l'Elysée, à la tête d'une délégation comprenant les députés et les sénateurs communistes de Paris.

"Il me paraît conforme au fonctionnement normal de nos institutions démocratiques, écrit notamment M. Giscard d'Estaing, que le président de la République puisse examiner périodiquement les grands problèmes nationaux avec les responsables des principaux partis d'opposition". Le chef de l'Etat indique ensuite qu'il est "prêt à recevoir une délégation d'élus communistes conduite, comme il est normal, par son secrétaire général".

M. Giscard d'Estaing avait affirmé, avant même son élection, son désir d'avoir des entretiens avec les leaders de l'opposition.



Georges MARCHAIS

Toutefois, peu après son élection, les trois formations de l'opposition de gauche s'étaient refusées à envisager toute visite au palais de l'Elysée et le chef de l'Etat français n'avait jamais lancé d'invitation officielle aux dirigeants de ces partis.

PORTES - FENÊTRES - REVÊTEMENT
EN ALUMINIUM,
AUVENTS EN FIBRE DE VERRE

FENÊTRE PANORAMIQUE 2 LUMIERES.
REVÊTEMENT ET CORNICHES
Couture autorisée
Revêtement Alcan
FENÊTRE PANORAMIQUE 3 LUMIERES.
CONTRE-FENÊTRE ULTRA-ROBUSTE
PORTE 2" MOUSTIQUE INTERIEURE
• ESTIMATION GRATUITE
• LIVRAISON RAPIDE

APCOR
ALUMINIUM LTÉE
382-7701

PALISSANDRE BRÉSILIEN

MOBILIER 5mcx

BUREAU TRIPLE
ARMOIRE
2 TABLES DE CHEVET
TÊTE-BIBLIOTHEQUE POUR LIT

72" x 28" x 19"
42" x 52" x 19"
30" x 18"
54" ou 60"

PRIX DÉTAIL SUGGÈRE QUANTITÉ LIMITÉE
TECK ou NOYER

699⁵⁰

BONDI 5610 PARE ouest de Decarie 735-6122

LA SEMAINE VENDREDI 10-5 SAMEDI 10-5

MOT-MYSTÈRE

CHEVAL — Un mot de 8 lettres

1	R	H	Z	E	E	P	E	S	U	E	T	T	O	R	T
2	M	O	E	M	P	M	A	I	E	G	A	N	R	O	C
3	E	O	B	I	O	A	R	N	A	U	G	E	R	A	E
4	S	N	R	E	I	I	N	U	S	B	P	R	N	S	V
5	E	A	E	S	L	A	B	A	U	E	A	A	S	O	U
6	D	L	B	R	U	I	E	P	R	G	R	U	L	L	U
7	I	E	I	O	N	U	A	D	A	D	O	T	E	B	N
8	U	Z	R	E	T	F	A	U	C	H	E	R	Z	A	E
9	Q	A	R	T	O	U	R	V	B	O	E	Q	R	T	G
10	E	N	A	E	R	I	E	A	O	I	L	C	A	U	A
11	N	B	N	U	T	N	U	N	U	L	N	L	N	E	L
12	O	I	R	O	B	T	R	A	I	T	O	I	I	E	
13	N	D	U	A	L	E	O	E	L	O	S	I	N	E	P
14	A	E	E	Q	S	A	R	R	E	T	I	F	G	A	R
15	F	T	E	R	E	I	T	E	T	E	U	U	F	E	C

ALEZAN	CANARD	FOUET	POIL	TALON
ARZEL	CANON	GARROT	RENE	TETIERE
AUBERE	COLIER	GOURME	RETIF	TRAIT
AUBIN	CORNAGE	GENOU	ROBE	TROT
AUBINER	DADA	HOUSSE	ROUANGE	TROTTER
AUGE	EQUIDES	MORS	RUER	TROTTEUSE
BAIE	EQUIN	PANARDE	SABOT	VAN
BATTUE	FANON	PANSER	SEIME	VOLTE
BIDET	FAUCHER	PELAGE	SOLBATUE	VOLTIGE
BRAS	FOIN	PINCE	SOLE	ZEBRE

Solution du dernier problème: COURGE

Explication du jeu

Éliminez un à un les mots de la liste que vous repérez dans la grille. Ces mots peuvent se lire horizontalement, verticalement, diagonalement, de droite à gauche, de gauche à droite, de bas en haut et de haut en bas.

Les lettres qui vous restent composent le mot mystère.

AU FIL DES LOISIRS

AVEC DOLLARD MORIN

CE SOIR: — à 7 h 30, club d'échecs "Tartakover" des Chevaliers sportifs, au centre St-Denis, 5115, rue Rivard, angle Laurier (invitation aux amateurs; 523-1474).

— A 7 h, atelier d'expression musicale, avec Melkior, au Centre d'expression populaire d'Ahuntsic (389-7456).

— Jusqu'à 8 h 30, au sous-sol de l'église St-Arsène, 1025 est, rue Bélanger, clinique des donneurs de sang, organisée par le Comité féminin.

— A St-Michel: — à 7 h 30, compétitions de danse pour les élèves de la section socio-culturelle de la Ville de Montréal, à l'école François-Perreault, 7450, rue Fr-Perreault (parc Octogone), avec le groupe "Vif-Argent".

— A 7 h, aux Loisirs St-

Paul-de-la-Croix (sous-sol de l'église), 10215, rue Georges Baril, angle Fleury, inscription dans les équipes de baseball pour les jeunes nés de 1957 à 1968.

— A l'U. de M.: — à 8 h 30, quatuor de saxophones, à la Faculté de musique, 2375, ch. Côte Ste-Catherine (salle 1020); — à 8 h, au Centre communautaire, 2332, boul. Ed-Montpetit, spectacle de théâtre de la Compagnie à 4 pattes, "Prosesie attention".

— A 7 h 30, à l'auditorium N-D-de-la-Merci, 555 ouest, boul. Gouin, à Bordeaux, inscription à la série de conférences publiques offertes par les Services culturels Sophie-Barat; — à 8 h, première de la série de causeries sur "la sexualité humaine", avec M. Jean-Louis Laroche (744-6078).

— A 7 h 30, soirée d'information pédagogique sur la géographie, organisée par le

Conseil des Parents, au Pavillon St-Paul du CEGEP Bois-de-Boulogne.

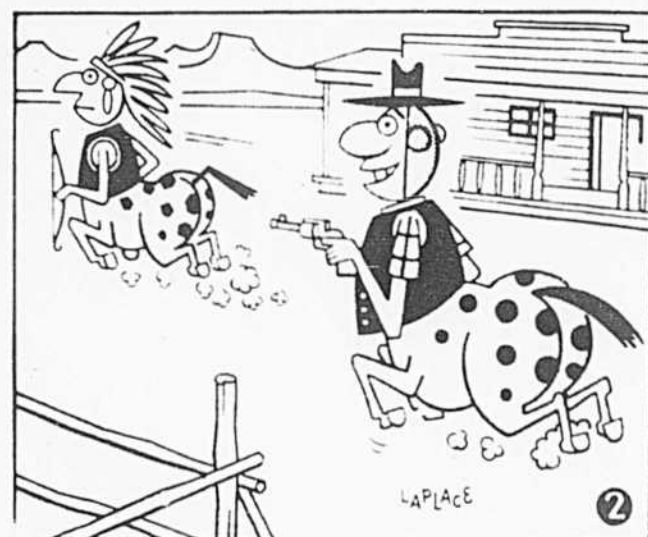
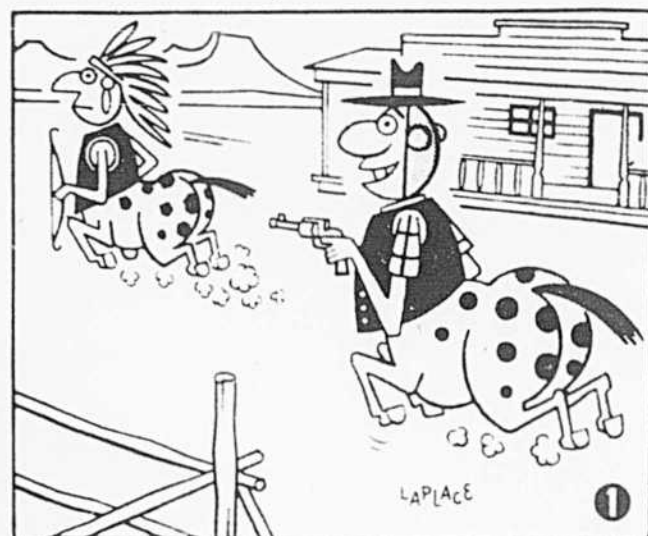
DEMAIN: — ouverture des cours de plongée sportive, à la piscine du Centre civique de Montréal-Est, 11145 est, rue Notre-Dame, avec le Centre de plongée sous-marine du Québec (272-0533 ou 325-5940).

— A 8 h, spectacle de chansonnier au "Café du Centre" des Loisirs St-Eusèbe, 2151-A, rue Fullum (872-3306).

— A 8 h, danse pour les jeunes au Manoir NDG, 5319, av. Notre-Dame-de-Grâce, angle Decarie, avec le "Top Mobile Discotheque" (487-7504).

êtes-vous observateur?

Ces deux dessins de LAPLACE sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences.



VOIR SOLUTION A LA FIN DES ANNONCES CLASSEES

petit mémo

C'est aujourd'hui et demain que les organismes affiliés au Service régional des Loisirs de Montréal (SLM) peuvent y réserver des billets à prix réduit pour le prochain spectacle des **Grands Explorateurs**. Ce spectacle sera donné le dimanche 16 mars, à 2 h, à l'auditorium du Plateau, 3710, av. Calixa-Lavallée, au parc Lafontaine. Il mettra en vedette Christian Zuber, avec son fameux film-couleurs "Tahiti". S'adresser à M. Gerard Pollender (844-6473).

Le samedi 8 mars, à 8 h 30, au Pavillon Lafontaine de l'UQAM, 1301 est, rue Sherbrooke, la Troupe du Carré donnera une autre représentation des deux pièces de Pierre Ryan: "Un amour d'automne" et la comédie de boulevard "Une femme libérée" (288-4432).

Pour les 14 ans et plus, il y aura danse avec la discotheque mobile de CJMS, le samedi 8 mars, à 8 h, aux Loisirs Tambour-Battant, 8100, rue Drolet, angle Jarry (384-5151).

Petites notes

Pour l'Age d'Or "Préfontaine", le Festival '75 se clôturera le samedi 8 mars, à 8 h, en la salle N-D. de l'Assomption, 3233, rue Hochelaga. Il y aura visite du Bonhomme Carnaval, danse avec le trio Jaco et prix de présence. Renseignements: 522-6417 ou 526-0729.

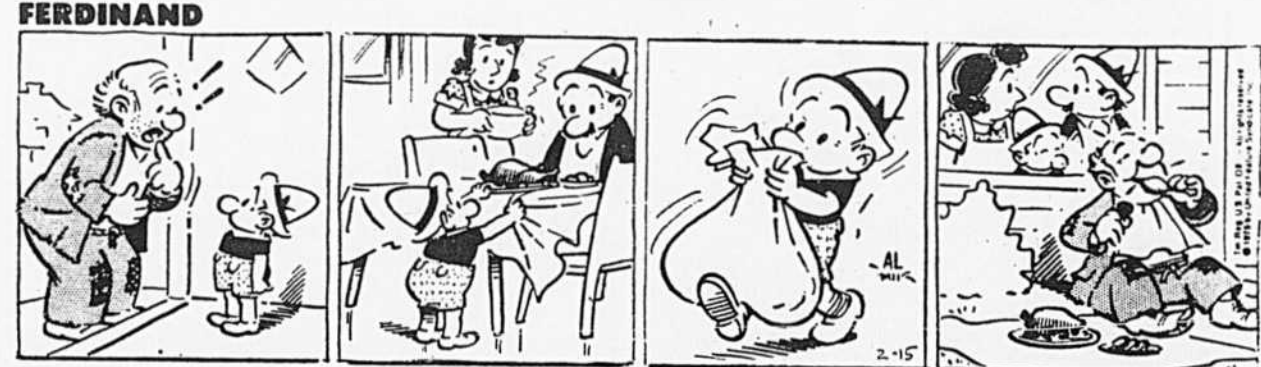
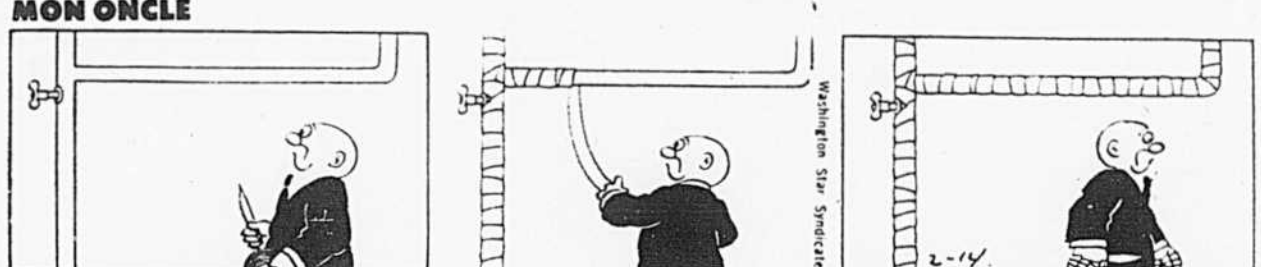
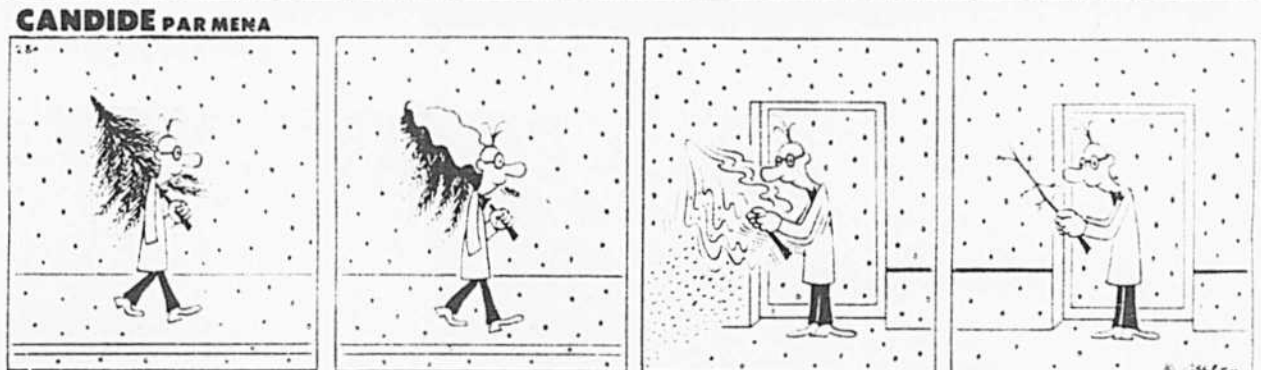
Louise Forestier donnera un spectacle, le samedi 8 mars, à 8 h 30, aux Loisirs St-Ferdinand de Fabreville. La soirée se tiendra à l'auditorium de l'école Curé-Labellé, 216, boul. Ste-Rose. Renseignements: 625-0554 ou 622-1637.

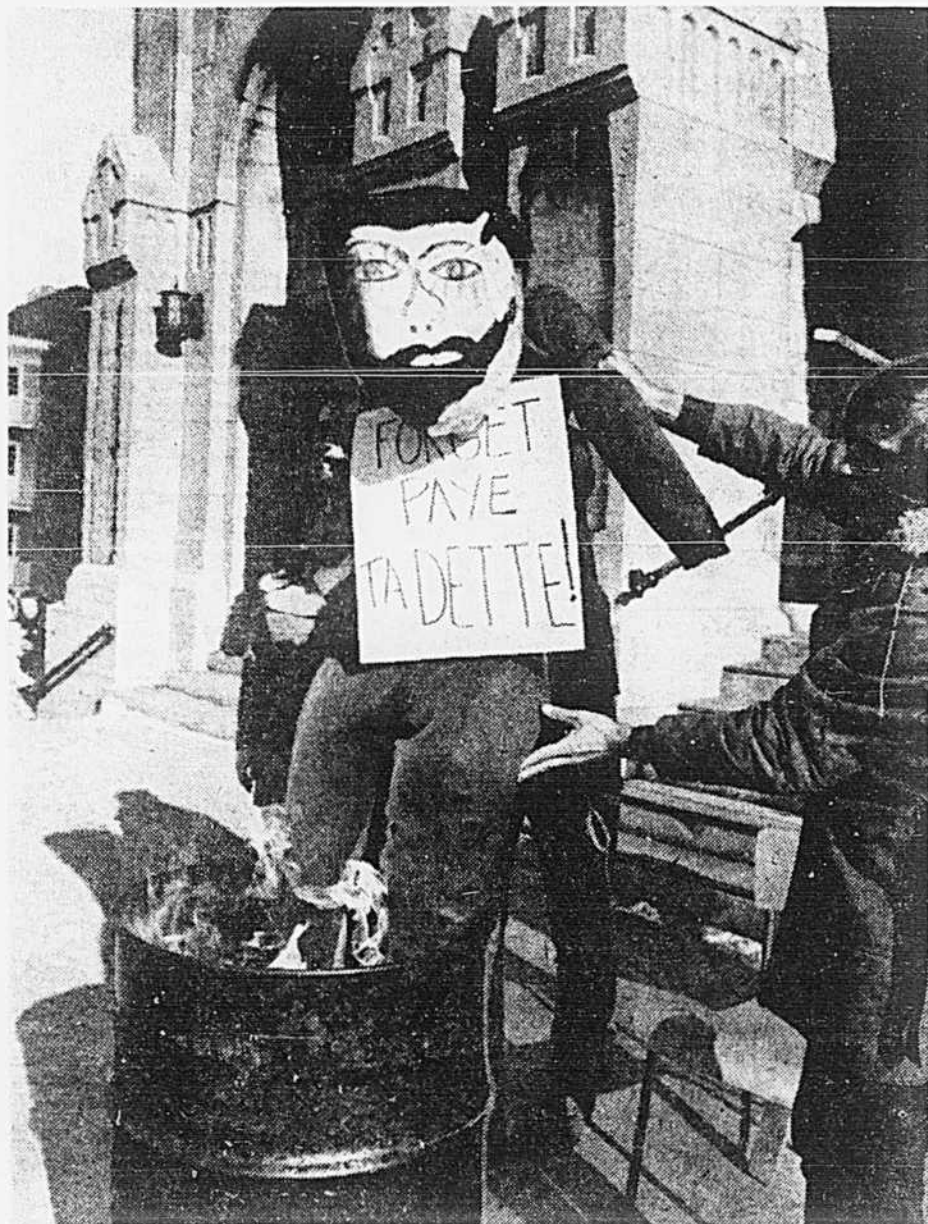
La pièce "Les Belles-Sœurs", de Michel Tremblay, sera jouée par le Théâtre amateur de Ste-Julie, les 8 et 9 mars, à 8 h, en l'école St-Joseph de cette municipalité. Renseignements: 649-1800.



André Hébert

débiteront en mai prochain, en collaboration avec la Fédération québécoise de la montagne, qui regroupe tous les clubs d'escalade de la province. Pour renseignements et inscriptions, s'adresser au secrétariat permanent de l'Ecole québécoise des sports de montagne, 1415 est, rue Jarry (374-4700).





Pendant qu'un millier de personnes entonnaient l'Internationale, l'effigie du ministre Claude Forget était brûlée sur la place publique, en face de l'église Saint-Denis.

Les assistés sociaux brûlent leurs comptes de taxe d'eau

par Jeanne DESROCHERS

C'était une vraie belle journée d'hiver pour brûler l'effigie d'un ministre sur le parvis d'une église. Et du monde il y en avait, comme on en voit rarement autour d'une église, ces années-ci!

C'était hier une étape importante de la lutte des assistés sociaux montréalais contre la taxe d'eau qui est pour eux l'équivalent d'un treizième mois de loyer, somme que le ministère des Affaires sociales leur demande d'épargner à même leur chèque mensuel. A cet effet, le chèque a été augmenté l'année dernière de 8 p. cent.

"Mais le 8 p. cent, on l'a mangé, on avait faim". C'est l'une des phrases qui étaient scandées dans la bonne humeur, par plus d'un millier de personnes, assistés sociaux ou membres de groupes populaires venus appuyer leur lutte. La bonne humeur n'exclut pas cependant la volonté de gagner une lutte qui dure depuis bientôt six mois.

Même les petits bouts de

"Il ne nous reste plus qu'un ennemi. C'est Forget". Et on reproche au ministre d'avoir confié à l'administration municipale la tâche de faire des pressions individuelles sur les assistés, alors qu'il n'a jamais été question d'aller au bout (des sommations, des avis de saisie, alors qu'on n'a pas vraiment l'intention de faire ces saisies).

La liste des appuis à cette manifestation était impressionnante, comprenant à peu près tous les mouvements de quartier, des formations politiques et syndicales (RCM, PQ, Conseil central de la CSN), des organismes humanitaires (Ligue des droits de l'homme, ACEF), des représentants d'une bonne partie des agences de service social de Montréal, qui avaient débarrassé pour l'occasion, et des étudiants des sciences juridiques et du service social.

Les animateurs de la manifestation ont interprété le message de la veille, du comité exécutif de Montréal, comme un engagement de la Ville à ne pas poursuivre devant les tribunaux les assistés sociaux qui refusent de payer la taxe d'eau.

L'affaire de la Canadian Copper: un gigantesque casse-tête

par Denis VINCENT

Deux jours après la reprise de l'enquête du coroner sur la mort des deux employés de la compagnie Canadian Copper, la situation se présente maintenant comme un gigantesque casse-tête.

Mardi, les deux témoins entendus rapportaient avoir été victimes d'empoisonnement à l'hydrogène arséné le 9 mai 1974, près de huit mois avant les incidents du 3 janvier qui devaient coûter la vie à Paul-Emile Dorval et à Joao DaCosta.

On pouvait logiquement présumer que l'enquête se poursuivait avec la recherche de la connaissance que les dirigeants de la compagnie avaient des cas d'empoisonnement du 9 mai (ceux de Skalak et de Kozel) et des mesures prises ou non pour empêcher leur répétition.

Au lieu de cela, on a entendu hier les témoignages de deux fonctionnaires, l'un du ministère du Travail, l'autre du Service de protection de l'environnement qui n'ont apporté aucun élément susceptible de faire avancer l'enquête.

Le premier témoin entendu, M. Rosaire Leblanc, est inspecteur au ministère du Travail depuis six ans. Auparavant, il avait agi durant trois ans comme inspecteur du comité conjoint de la construction à Saint-Hyacinthe.

M. Leblanc a été chargé par son ministère d'aller enquêter sur l'accident du 3

janvier. Il a produit un rapport devant le coroner dans lequel il fait état de témoignages recueillis auprès de dirigeants de la compagnie, d'employés et de spécialistes et où il tire un certain nombre de conclusions.

Depuis, il est retourné à la Canadian Copper pour dresser une liste de ce qui pouvait n'être pas conforme au règlement concernant les établissements industriels et commerciaux. Ce dernier rapport demeure confidentiel.

Du rapport déposé devant le coroner, il semble à la lumière des interventions que très peu sera retenu: les résultats des entrevues constituent des preuves de oui-dire et la qualité d'expert du témoin n'a pas été suffisamment démontrée pour appuyer la majorité de ces conclusions.

Ce qui fera dire à Me Jacques Bellemare, l'avocat de la compagnie: "On vient de perdre un avant-midi avec ce témoin." Ce n'est pourtant que dans l'après-midi que le témoignage de M. Leblanc devait prendre fin, non sans que Me Jean Piette, qui représente le Service de la protection de l'environnement, demande au coroner de ne tenir compte qu'avec beaucoup de réserves du contenu de ce rapport.

Au cours de son témoignage, M. Leblanc a toutefois déclaré que la dernière inspection faite à la Canadian Copper par le ministère du

Travail remontait à 1967. Il a ajouté que depuis deux ans, les inspections se font par secteurs d'industries.

M. Paul Bélanger, ingénieur, est responsable pour l'ouest du Québec de l'hygiène industrielle. Il dirige une équipe de quatre ingénieurs et de quatre techniciens (deux de ces postes sont actuellement sans titulaire) au Service de protection de l'environnement.

M. Bélanger s'est rendu à la Canadian Copper après avoir appris l'empoisonnement massif des employés le 3 janvier. Son travail: vérifier la qualité de l'air, l'usine dans un but préventif. Il ne s'est pas intéressé comme tel au nouveau procédé Schultz, ni aux cellules de purification, donc il n'est pas en mesure de déterminer l'origine des émanations massives d'hydrogène arséné. Aucun prélèvement n'a été effectué à l'extérieur de l'usine, parce que la qualité de l'environnement relève de la Communauté urbaine de Montréal.

L'inspecteur de l'environnement n'a pas voulu se prononcer sur les conclusions contenues dans le rapport de l'inspecteur du ministère du Travail. M. Bélanger a d'ailleurs avoué ne pas être familier avec le règlement concernant les établissements industriels et commerciaux dont l'application relève d'un autre ministère que le sien.

Boyd: le rendement sur les chantiers de la baie James s'est amélioré de façon notable

par Jean-Paul SOULIE

La réglementation stricte imposée sur toutes les voies d'accès au territoire de la baie James ont permis d'améliorer de façon notable le rendement sur les chantiers.

C'est ce que M. Robert A. Boyd, président de la Société d'énergie de la baie James a déclaré hier devant les membres du Club d'électricité de Montréal.

En 1974, a dit M. Boyd, plus de 10.000 personnes ont eu accès au territoire. "Mais depuis les événements de mars 1974, un contrôle plus rigoureux des allées et ve-

nues a été établi, et depuis mai dernier, la productivité est très bonne sur les chantiers de la baie James, a déclaré le président de la SEBJ".

M. Boyd a fait le point des travaux, et a précisé que, malgré les difficultés des deux dernières années, "l'échéancier principal sera respecté et les premières turbines de la centrale LG-2 tourneront à l'automne de 1980, à temps pour faire face à la pointe de l'hiver 1980-1981."

Interrogé sur les contradictions qui sont apparues entre son propre témoignage devant la Commission Cliche et

ceux de témoins comme André Desjardins, ex-directeur du Conseil provincial des métiers de la construction et Paul Desrochers, ex-conseillers spécial du premier ministre Bourassa, au sujet de l'offre de monopole syndical qui aurait été faite à la FTQ, M. Boyd a maintenu qu'il avait toujours été opposé à une telle solution.

"La condition première posée par André Desjardins, qui voulait contrôler l'embauche sur tous les chantiers allait à l'encontre du droit de grève qui appartient à la société dont je suis le président, a dit M. Boyd. Si quel-

qu'un d'autre a fait une telle proposition, il n'était certainement pas mandaté pour le faire".

Lors des réunions au cours desquelles cette offre aurait été faite, il avait été question, selon M. Boyd, de la formation d'un conseil syndical et d'un équivalent patronal, puis, devant l'impossibilité de parvenir à une entente, d'un projet d'aménagement du Code du travail.

Le président de la SEBJ a de plus tenu à réitérer les déclarations qu'il avait déjà faites au sujet de la confiance inébranlable que l'Hydro-Québec et la SEBJ ont dans la compétence des ingénieurs québécois.

M. Boyd a noté que l'Hy-

dro employait 1.000 des 80.000 ingénieurs canadiens, que les cadres de l'entreprise étaient constitués en majorité d'ingénieurs, et que l'Hydro était "une compagnie d'ingénieurs".

M. Boyd a noté que la décision prise par l'Hydro-Québec d'intensifier la formation des ingénieurs "hydro-québécois" en design nucléaire ne voulait pas dire que les ingénieurs de l'Énergie atomique du Canada Limitée allaient être renvoyés, tout au contraire. "D'ailleurs, a dit M. Boyd, ce serait impossible".

Enfin il a précisé que si Bechtel avait été appelé à participer au projet, c'est parce que "il y a toujours quelque chose à apprendre".

Aux relations de travail

Les syndiqués de l'UQAM trouvent inacceptable la nomination d'Yvon Dansereau

par Mariane FAVREAU

Les syndicats de professeurs et d'employés de soutien de l'Université du Québec à Montréal protestent contre la nomination de M. Yvon Dansereau au poste de directeur des relations de travail de cette institution.

La nomination aurait été confirmée par le ministère du Travail, où M. Dansereau était conseiller personnel du ministre et médiateur spécial. Il avait été appelé à témoigner à la Commission Cliche, le 24 janvier dernier, et à expliquer certaines ententes intervenues dans le monde de la construction.

"Comment se fait-il que le ministère du Travail puisse dire que M. Dansereau va prendre son poste à l'UQAM avant même que le Conseil d'administration ne se soit prononcé," demande M. Michel Van Schendel, président du SPUQ.

"L'UQAM est à ce point subordonnée aux volontés du gouvernement et du Parti libéral, estime-t-il, qu'elle devient le dépotoir de tous les

hommes qu'il s'agit, pour le parti, de mettre à l'ombre."

Il trouve symptomatique que seulement quelques semaines après sa comparution à la Commission Cliche, M. Dansereau soit écarté du ministère du Travail puisse symptôme encore qu'il soit placé à l'UQAM.

Selon les représentants du SPVQ et du SEUQAM, la nomination aurait été entérinée mardi soir par le comité exécutif de l'UQAM, mais le conseil d'administration ne se réunira qu'à la fin mars. Le poste de directeur des relations de travail est sujet aux concours habituels et un comité de régie reçoit les candidatures. On ignore pour le moment si la candidature de M. Dansereau a suivi la filière normale.

Négociations difficiles

D'autre part, les deux syndicats de l'UQAM estiment que cette nomination s'inscrit fort bien dans le cadre de la réforme Després votée la semaine dernière par l'Assemblée des Gouverneurs, malgré la résistance des profes-

seurs et des employés de soutien.

Les syndicats y voient des mécanismes qui permettraient au siège social d'intervenir directement dans le contenu des conventions collectives et d'imposer des textes qui ont maintenant valeur de règlements. Donc, qui sont non négociables en termes de convention collective: définition de tâches, fonctions, assemblée départementale, statut des directeurs de départements, etc.

Comme les syndicats n'ont pas l'intention de se laisser décréter leurs conditions de travail, on prévoit donc de dures négociations, d'où l'importance pour l'U du Q de placer des "hommes forts" aux points stratégiques. D'où la nomination de M. Dansereau, qui a la réputation, assure-t-on, d'être un négociateur habile et même retors.

M. Michel Meilleur, président du SEUQAM, explique que les négociations des employés de soutien doivent commencer incessamment et que les demandes sont sérieuses.

Programme d'assistance fédérale à la production navale: \$45 millions

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Alastair Gillespie, a annoncé hier un nouveau programme d'assistance fédérale à la construction navale qui devrait coûter quelque \$45 millions au gouvernement des cette année.

C'est, du reste, la somme que verse Ottawa chaque année pour favoriser la construction navale au pays.

Cette industrie produit pour environ \$450 millions par année au Canada. Les ventes à l'étranger sont financées par la Société pour l'expansion des exportations; il est prévu que ces ventes se maintiendront à \$475 millions d'ici les trois ou quatre prochaines années.

Le nouveau programme d'aide financière prévoit un subsides de 14 p.c. du coût de construction d'un navire au chantier canadien qui le construit. Ce subsides doit être réduit jusqu'à 8 p.c. à raison d'un pour cent par année à compter du 1er janvier 1976.

Le programme ne se ter-

mine pas à une date déterminée.

Le gouvernement ajoute à ce programme un subsides supplémentaire de 3 p.c. qui peut être obtenu à la condition que le chantier naval en débourse autant et qui favorise l'expansion et la modernisation des méthodes de travail.

L'aide gouvernementale actuelle à la construction navale comprend deux volets: des subsides de 35 p.c. à la construction des navires de pêche et de 17 p.c. pour la construction d'autres types de navires commerciaux, ainsi qu'un subsides de 17 p.c. accordé à la construction des navires qui doivent être exportés.

Nouveaux accords de financement

Le ministre Gillespie a annoncé en même temps que le nouveau programme, la conclusion de trois nouveaux accords de financement d'une valeur globale de \$475 millions.

La Société pour l'expansion des exportations assurera \$330 millions sous forme de prêts, en coopération avec des banques canadiennes, qui verseront pour leur part \$100 millions.

L'un de ces accords touche Marine Industries, de Sorel, qui doit construire au coût de \$265 millions 12 cargos de 17.000 tonnes pour des sociétés de navigation contrôlées par la firme Karageorgis, de Grèce.

La Saint John Shipbuilding and Drydock, du Nouveau-Brunswick, bénéficiera également de la contribution financière de la SEE et des banques canadiennes pour un contrat de \$150 millions en vue de la construction de transporteurs de 31.500 tonnes commandés par Shell Bermuda Limited.

La troisième entente concerne la Halifax Shipyards pour la construction d'une foreuse océanique semi-submersible au coût de \$60 millions.

Le quart des enfants vivent dans la pauvreté au Canada

"Quand on naît pauvre, les jeux sont faits", et rien, ni les services gratuits de santé ou ceux du bien-être, ni les institutions judiciaires ou les écoles, ne semblent capables d'aider un individu né pauvre, à profiter des "chances" offertes aux autres, selon une étude du Conseil national du bien-être social, qui précise que le quart des enfants canadiens vivent aujourd'hui dans la pauvreté.

Dans un document d'une soixantaine de pages, rendu public hier le Conseil, à l'aide des rares études canadiennes, et des études étrangères plus nombreuses, consacrées à ce problème, décrit le sort que la société réserve aux enfants pauvres et démontre combien il est utopique de "nous bercer de la croyance que tous les enfants, riches ou pauvres, peuvent atteindre le succès".

"Naitre pauvre, c'est avoir toute votre vie une santé plus chancelante que celle des riches." Cela signifie aussi que les chances de terminer des études secondaires sont réduites, celles de faire des études universitaires infimes. "Naitre pauvre aug-

mente vos chances qu'étant adolescent, on nous jugera "délinquant" et qu'on vous mettra en "maison de correction".

Des statistiques

Le rapport, comme il se doit, nous cite des statistiques: des 6.759.373 enfants canadiens âgés de moins de 16 ans, 1.657.017, soit 24,5 pour cent, vivaient dans la pauvreté en 1970. Mais quand est-on pauvre? "Est pauvre la famille ou l'individu qui doit dépenser plus de 62 pour cent de son revenu afin de satisfaire ses besoins vitaux: nourriture, logement et vêtement."

La plus grande proportion d'enfants pauvres se retrouve à Terre-Neuve où près de la moitié des enfants (45,3 p.c.) sont dans des familles dont le revenu est au-dessous du seuil de la pauvreté. Mais même dans les provinces "riches" de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, plus d'un enfant sur six vit au-dessous du seuil de la pauvreté. En pourcentage, le Québec a une moins grande proportion d'enfants pauvres que six autres provinces (528.843). Mais le nombre de

ces enfants qui habitent le Québec et l'Ontario s'élève à 929.533, soit 60 pour cent du total canadien.

On trouve le plus grand nombre et la plus haute proportion d'enfants pauvres dans les régions rurales de moins de 1.000 de population, et cela, en dépit du fait que le seuil de pauvreté dans les régions rurales est beaucoup plus bas que dans les régions urbaines: plus d'un enfant sur trois y vit dans une famille dont le revenu est au-dessous de ce seuil.

Si la majorité des enfants pauvres (79,3 p.c.) vivent dans des familles à deux parents, c'est que ce genre de famille représente le type majoritaire des familles canadiennes.

Mais parmi les enfants qui vivent à l'intérieur des trois types de familles (deux parents, père seul et mère seule), 89,1 p.c. de ceux vivant avec leur mère seule, 21,2 p.c. de ceux vivant avec leurs deux parents et 33,7 p.c. de ceux vivant avec le père seul sont des enfants pauvres, le revenu des familles se situant en-dessous du seuil de la pauvreté.

avis légaux appels d'offres soumissions

GOVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
APPEL D'OFFRES
ENTRETIEN DE ROUTE EN GRAVIER
229 milles environ

Des soumissions cachetées, adressées au: Chief of Planning and Administration
Government of the Northwest Territories

Department of Public Works
Box 2010, Yellowknife, N.W.T. X0E 1H0
seront reçues jusqu'à 15 h (H.N.M.) le 1er avril 1975 pour l'entretien, pendant deux ans, de la Route MacKenzie (Route 1) de la borne 117,9 à la borne 29,0; on pourra aussi soumissionner en deux (2) éléments distincts. Les entrepreneurs pourront obtenir la documentation nécessaire à l'adresse susmentionnée sur présentation d'un dépôt de \$250 comptant ou par chèque visé libellé à l'ordre du Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Le soumissionnaire qui retournera la documentation en bon état dans les trente jours suivant la fermeture des soumissions sera remboursé du dépôt versé. Pour être étudiée, toute offre doit être présentée au moyen des formulaires fournis et s'accompagner des sommes précises dans la documentation. On est prié d'indiquer clairement sur l'enveloppe "538" soumission la nature du contenu, le nom et l'adresse de l'expéditeur.

On ne s'engage à accepter ni l'offre la plus basse ni aucune autre offre reçue.

Le chef de planification et de l'administration,
D. Waleski

VILLE DE PIERREFONDS
APPEL D'OFFRES
AGRANDISSEMENT ET RENOVATIONS
USINE DE FILTRATION
CONTRAT NO 538 — DEMOLITION

La Ville de Pierrefonds demande des soumissions en triplicata, séparées pour chaque contrat mentionné plus haut, sous enveloppes cachetées, marquées "Soumission pour contrat no 538", adressées au greffier de la Ville, monsieur Gabriel Legault. Ces soumissions seront reçues jusqu'à 12h00 (midi) JEUDI 20 mars 1975, pour être ouvertes immédiatement.

Seules les soumissions préparées sur les formulaires de la Ville de Pierrefonds seront acceptées. Une copie des plans, devis et formules de soumission pourra être obtenue en s'adressant au bureau de l'ingénieur de la Ville, au 11072 ouest, boulevard Gouin, à Pierrefonds (684-4480) moyennant un dépôt non remboursable de \$25,00, pour chaque contrat. Ces mêmes documents peuvent être examinés, sans frais, à la Ville de Pierrefonds, et, éventuellement, chez les ingénieurs-conseils aux adresses suivantes:

— Arsenault, Gagneau, Villeneuve & Associés, 1610 ouest, de Beaulieu, Montréal;
— Pierre De Guise & Associés, 10127 boulevard St-Laurent, Montréal

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié sur une banque à chartre canadienne, payable à l'ordre de la Ville de Pierrefonds ou d'un bon de cautionnement pour un montant au moins égal à dix pour cent (10%) du total de chaque soumission.

La Ville ne s'engage aucunement à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ceci, sans obligation et responsabilité de sa part envers les soumissionnaires.

Jochim Cloutier, ing.,
Ingénieur de la Ville.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE JACQUES-CARTIER
APPEL D'OFFRES
REFECTION ET REPARATION DE TOITURES

La Commission Scolaire de Jacques-Cartier recevra jusqu'à 20 heures (heure en vigueur localement) le 26 mars 1975, des soumissions pour la refecton et la réparation de plusieurs toitures de écoles, incluant l'installation de drains de toit supplémentaires. Les soumissionnaires pourront se procurer une copie des plans et devis d'exécution à partir du 5 mars 1975 aux Services de l'Équipement de la Commission Scolaire, 1500 est, boulevard Curé-Poirier, Longueuil.

Les soumissionnaires devront remettre leur offre dans l'enveloppe fournie et les formulaires préparés à cette fin, auxquels ils joindront un chèque visé fait à l'ordre de la Commission Scolaire de Jacques-Cartier ou d'un bon de garantie de soumission équivalent à au moins 10% du montant total de la soumission. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui se fera au cours du Comité Exécutif du mercredi 26 mars 1975, à 20 heures (heure en vigueur localement) au Centre Administratif de la commission Scolaire, 1500 est, boulevard Curé-Poirier, Longueuil.

La Commission Scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres présentées. Elle se réserve le droit d'adjuger celles-ci en tout ou en partie.

SIMON TREMBLAY, ing.
Directeur Général Adjoint
Directeur des Services de l'Équipement.

PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE BOILEL

À toutes les personnes majeures propriétaires d'immeubles imposables du secteur de référence no. 7 de la Ville de Boilel.

AVIS PUBLIC est par le présent donné, par le soussigné, greffier, de la Ville de Boilel, que le conseil de cette Ville a adopté à sa séance du 3 mars 1975 le règlement no 691-75 amendement le règlement no 279, plan de zonage S-3.2, référence 231-029 et modifiant la zone commerciale 6-2, la zone bi-familiale 2-1 et la zone de réserve 4-2 sur une partie du lot 37 entre le boul. Laurier et le boul. Richelieu, selon le plan 231-063-1004-210-2-15 daté du 4 février 1975. Une assemblée publique des personnes mineures propriétaires d'immeubles imposables concernés sera tenue, jeudi, le 13 mars 1975, à sept heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville de Boilel pour prendre en considération le règlement no 691-75. DONNE En la ville de Boilel, ce 4 mars 1975.

PAUL-R. CHOQUETTE, c.m.a.,
Greffier.

VILLE D'ANJOU
APPEL D'OFFRES
CONTRAT NO 75-105

Le greffier recevra, sous pli cacheté, au plus tard le 18 mars 1975 à 4h00 heures p.m., à l'Hôtel de Ville, au numéro 7701 boulevard Louis H. Lafontaine, en la Ville d'Anjou, des soumissions pour:

1 balai de rue aspirateur
Les documents de soumissions peuvent être obtenus à compter de la présente publication, au bureau du directeur du Service Technique de la municipalité. Pour être valable chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé ou d'un cautionnement de soumission pour une somme égale à 5% du montant de la soumission. Les soumissions seront ouvertes au cours de l'assemblée du 18 mars 1975, à 8h00 heures p.m., à l'Hôtel de Ville. La Ville d'Anjou ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Claude Donaldson, ing.,
Gérant,
Ville d'Anjou

VILLE D'ANJOU
APPEL D'OFFRES
CONTRAT NO 75-105

Le greffier recevra, sous pli cacheté, au plus tard le 18 mars 1975, à 4h00 heures p.m., à l'Hôtel de Ville, au numéro 7701, boulevard Louis-H. Lafontaine, en la Ville d'Anjou, des soumissions pour:

— 2 camionnettes P.T.C. 7.500 lb.
— 3 fourgonnettes P.T.C. 5.000 lb.
— 1 camion P.T.C. 29.000 lb.

Les documents de soumissions peuvent être obtenus à compter de la présente publication, au bureau du directeur du Service Technique de la municipalité. Pour être valable chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé ou d'un cautionnement de soumission pour une somme égale à 5% du montant de la soumission.

Les soumissions seront ouvertes au cours de l'assemblée du 18 mars 1975, à 8h00 heures p.m., à l'Hôtel de Ville. La Ville d'Anjou ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Claude Donaldson, ing.,
Gérant,
Ville d'Anjou

VILLE DE PIERREFONDS
APPEL D'OFFRES
AGRANDISSEMENT ET RENOVATIONS
USINE DE FILTRATION
CONTRAT NO 538 — PONT ROULANT ET TREUILS

La Ville de Pierrefonds demande des soumissions en triplicata, séparées pour chaque contrat mentionné plus haut, sous enveloppes cachetées, marquées "Soumission pour contrat no 538", adressées au greffier de la Ville, monsieur Gabriel Legault. Ces soumissions seront reçues jusqu'à 12h00 (midi) JEUDI 20 mars 1975, pour être ouvertes immédiatement.

Seules les soumissions préparées sur les formulaires de la Ville de Pierrefonds seront acceptées. Une copie des plans, devis et formules de soumission pourra être obtenue en s'adressant au bureau de l'ingénieur de la Ville, au 11072 ouest, boulevard Gouin, à Pierrefonds (684-4480) moyennant un dépôt non remboursable de \$15,00 pour chaque contrat. Ces mêmes documents peuvent être examinés, sans frais, à la Ville de Pierrefonds, et, éventuellement, chez les ingénieurs-conseils aux adresses suivantes:

— Arsenault, Gagneau, Villeneuve & Associés, 1610 ouest, de Beaulieu, Montréal;
— Pierre De Guise & Associés, 10127 boulevard St-Laurent, Montréal

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié sur une banque à chartre canadienne, payable à l'ordre de la Ville de Pierrefonds ou d'un bon de cautionnement pour un montant au moins égal à dix pour cent (10%) du total de chaque soumission. La Ville ne s'engage aucunement à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ceci, sans obligation et responsabilité de sa part envers les soumissionnaires.

Jochim Cloutier, ing.,
Ingénieur de la Ville.

décès

REMERCIEMENTS/IN MEMORIAM

ARTEAU (Marie-Paule) — A Montréal, le 5 mars 1975, à l'âge de 68 ans, est décédée Marie-Paule Lecours, épouse de Raoul Arteau, rentier, mère de Roland, époux de Thérèse Gougeon, ses petits-enfants, Michel et Danielle, ses sœurs, Marguerite (Mme R. Devan), Rita (Mme R. Germain). Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons Paul & Fortin, 835 est, avenue Laurier pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière Mont-Royal. S.V.P., pas de fleurs.

BEAULIEU (Albina) — A Montréal, le 5 mars 1975, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Charles-Eugène Beaulieu, née Albina Levesque, mère de Charles, époux de Fernande Quintal, Jeannette, épouse de Georges Courtois, Roland, époux de Leda Boyer, Colette, épouse de Léo Dalpé, Pauline, épouse de Jean-Guy Valiquette, Jacques, époux de Louise Lamoureux, Monique, épouse de Jacques Dubuc, demeurant 2695, Grand-Tronc, autrefois du 2701, rue Ryde. Les funérailles auront lieu samedi le 8 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire L. Thériault Inc., 512, rue de l'Église, Verdun, à 9h45, pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELLERIVE (Madeleine) — Accidentellement le 24 février 1975 est décédée Madeleine Bellerive, sœur de Maurice. Des funérailles privées ont eu lieu mercredi le 5 mars 1975.

BEAUDRY (Fernand) — A Longueuil, le 5 mars 1975 à l'âge de 45 ans, est décédé M. Fernand Beaudry, époux de Flore Poulin. Outre son épouse, il laisse ses enfants: Richard, Huguette et Françoise ainsi que plusieurs parents et amis. Les funérailles auront lieu samedi le 8 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Ed Darche et Fils Inc., 505 ouest, boul. Curé Poirier, pour se rendre à l'église St-Jean Vianney, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIN (Rolande) — A Montréal, le 5 mars 1975 est décédée Mme Paul Blain, née Rolande Lafleur. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée, 4419, rue Beaubien est, pour se rendre à l'église St-Jean Vianney, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNARD (Lionel) — A Montréal, le 4 mars 1975, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Lionel Bernard, fils de feu Jean-Baptiste Bernard et de feu Elodie Lirette. Les funérailles auront lieu samedi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons Victor Dubois Engr., 1750, rue Amherst, pour se rendre à la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Edouard) — A Ville Ile-Perrot, le 4 mars 1975, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Edouard Boucher, époux de feu Rosina Dion, père de Lionel, Jeannine (Mme Louis Madore), Jacqueline (Mme Roger Trotier), Pauline (Mme Charles Boiardin), Micheline (Mme Hans Schiender) et Marcel. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons Aubry et Trudeau, 96, boul. Perrot, à Ville Ile-Perrot, à 2h30, pour se rendre à l'église St-Jeanne-de-Chantal, où le service sera célébré à 3h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Edouard) — A Ville Ile-Perrot, le 4 mars 1975, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Edouard Boucher, époux de feu Rosina Dion, père de Lionel, Jeannine (Mme Louis Madore), Jacqueline (Mme Roger Trotier), Pauline (Mme Charles Boiardin), Micheline (Mme Hans Schiender) et Marcel. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons Aubry et Trudeau, 96, boul. Perrot, à Ville Ile-Perrot, à 2h30, pour se rendre à l'église St-Jeanne-de-Chantal, où le service sera célébré à 3h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Edouard) — A Ville Ile-Perrot, le 4 mars 1975, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Edouard Boucher, époux de feu Rosina Dion, père de Lionel, Jeannine (Mme Louis Madore), Jacqueline (Mme Roger Trotier), Pauline (Mme Charles Boiardin), Micheline (Mme Hans Schiender) et Marcel. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons Aubry et Trudeau, 96, boul. Perrot, à Ville Ile-Perrot, à 2h30, pour se rendre à l'église St-Jeanne-de-Chantal, où le service sera célébré à 3h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ATTENTION
Ne jetez pas vos livres nous les achetons
La bouquinerie
1629, rue Saint Denis
842-1507 ou 842-3604
après-midi seulement

BOURDEAU (Robert) — A Longueuil, le 3 mars 1975, à l'âge de 43 ans, est décédé Robert Bourdeau, sergent-détective de la Sûreté de Longueuil, époux de Dolorès Labelle, père de Diane et François. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire E. Darche et Fils, 86 ouest, rue St-Charles, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMPAGNE (Noëlla) — A Montréal, le 4 mars 1975, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Fernand Champagne, née Noëlla Ladouceur, demeurant 6607 Chambord. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons Omer Duquette Inc., 1350, rue Beaubien est, à 9h45 pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARLEBOIS (Emelia) — A Bois-des-Filion, le 4 mars 1975, à l'âge de 58 ans, est décédée Emelia Charlebois, demeurant 10600A, Curat, Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. M. D. Cyr Engr., 382, rue Adolphe-Chapleau, pour se rendre à l'église St-Maurice de Bois-des-Filion, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUSINEAU (René) — A Montréal, le 4 mars 1975 à l'âge de 49 ans, est décédé M. René Cousineau, époux de Madeleine Vallière, il laisse ses enfants: Nicole et Roland. Les funérailles auront lieu samedi le 8 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnin Poirier Inc., 6520, rue St-Denis, pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lallemand, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAMIANI (Luigia) — A sa résidence, mardi, le 5 mars 1975, est décédée Luigia Fabrizi, épouse de Damiani Sabbatino, chère mère de Tullio, Orlando, Lilla (Mme T. Martini), Vilma (Mme S. Fontana) et Bruna (Mme R. Cassani), grand-mère de plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. La dépouille mortelle est exposée aux salons Clarke, MacGillivray, White 5580 rue Sherbrooke ouest. Une célébration eucharistique aura lieu samedi le 8 mars, à 10 h a.m. en l'église St-Malachie's. Inhumation à San Lorenzo, Campo, Italie. A la demande de la famille, contributions à la Fondation Québec des Maladies du Cœur, seraient appréciées.

DAMOULIN (Maurice) — A Ville LeMayne, le 5 mars 1975, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Maurice Dumoulin, ancien directeur de la Sûreté municipale de ville LeMayne, et à son décès sergent de sécurité à la Place Bonaventure, époux de Rita Longpré; outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: André (Lucie Grisé), Gilles (Jocelyne Paquette), Sylvie Guay, Daniel et Martine, sa mère Mme Hélène Dumoulin, un frère et 5 sœurs et plusieurs autres parents. Les funérailles auront lieu samedi le 8 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Ed. Darche et Fils Inc., 200, rue St-Louis, Ville LeMayne, pour se rendre à l'église St-Josaphat, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de St-Emilie-de-l'Énergie, comté de Joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

FRANCIS (Henry) — A l'Hôpital Queen Elizabeth, mercredi le 5 mars 1975 à l'âge de 60 ans, est décédé Henry Francis, époux de Liliane Gauthier, père d'Henry, Linda, Donald et Raymond. Les funérailles auront lieu samedi le 8 courant à 10 h, en la chapelle des salons J.F. Wilson et Fils, 5784, avenue Verdun et de là au cimetière de Montreal Memorial Park, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Yvonne) — A Fabreville, le 5 mars 1975, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Dosthée Gauthier, née Yvonne Paradis, autrefois de Rosemont; elle laisse outre son époux, 6 garçons et 1 fille: Paul-Emile, (Madeleine Bougie), Rosario (Yvette Yelle), Rhéal (Noella Gobeil), Jean-Louis (Germaine DeChantal), Jean-Guy (Madeleine Summerside), Rodrigue (Rolande Parent), Mme Michel Nuni (Claudette). Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Goyer et Clement, 3124, boul. Dagenais, Fabreville, pour se rendre à l'église St-Beatrice d'Auteuil, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière du Parc du Souvenir, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL (Evelina) — A Montréal, le 5 mars 1975, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Joseph Gravel, née Evelina Lorion, elle laisse dans le deuil, une fille, Mme Bernard Bélisle (Rita), 2 petites-filles: Mme Yvon Potvin (Monique), Mlle Huguette Bélisle, ainsi que 2 frères: Lucien et Donat Lorion. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 7895, rue Notre-Dame est, pour se rendre à l'église St-François-d'Assise, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HENRICHON (Berthe) — A l'Hôpital Notre-Dame de l'Espérance, Ville St-Laurent, le 4 mars 1975 à l'âge de 79 ans, est décédée Mlle Berthe Henrichon, fille de feu Emmanuel Henrichon et de feu Anathalie Fichaud. Lui survivent son frère Léopold, sa sœur Mme Ida Henrichon-Deschamps, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.R. Deslauriers et Urgel Bourgie Ltée, 5650, chemin Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église St-Madeleine d'Outremont, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

JETTE (Gustave) — A St-Eustache, le 3 mars 1975 à l'âge de 62 ans, est décédé M. Gustave Jetté, fils de feu Philias Jetté et d'Irène Ladouceur, demeurant 178, rue St-Louis, St-Eustache. Il laisse ses sœurs: Gaby (Mme veuve Léo Corbell), Laurette (Mme veuve Roland Brière), Jeannette (Mme Paul-Emile Legault). Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons Donat Martin et Fils, 105, rue St-Eustache, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Eustache, où le service sera célébré à 3 h p.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

LABONTE (Elphège) c.s.c. — A Montréal, le 4 mars 1975 à l'âge de 76 ans, est décédé Rév. Père Elphège Labonté, c.s.c. prêtre de la Congrégation Ste-Croix. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence Côte-des-Neiges, 4994, chemin Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'Oratoire St-Joseph du Mont-Royal, où le service sera célébré à 2h30 p.m. et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction funéraire Boudrias et Cormier Ltée.

LEMIEUX (Albert) — A Montréal, le 5 mars 1975 à l'âge de 65 ans est décédé M. Albert Lemieux, vétérinaire du 22ième Régiment. Il laisse ses sœurs: Simone, épouse de Gérard Choquette, du Mont St-Grégoire et Marie, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 3254, rue Bellechasse, à 8 h 50 pour se rendre à l'église St-Bibiane, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Champ d'Honneur Pointe Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN (Simone "Fleur-Angé") — Après une longue maladie, à l'Hôpital Général de Montréal, le 5 mars 1975, est décédée Simone (Fleur-Angé) Morin, autrefois de Québec, elle a travaillé comme surveillante pendant 38 ans et 5 mois au Bell Canada, lui survivent un frère, plusieurs belles-sœurs, neveux et nièces. Elle sera regrettée par ses nièces: Marika Condourides, Mme Mirreille Haroitakis, Mme Micheline Reid, Mme Nike Bichet et arrière-neveu et nièce: Dimitri et Catherine et son filleul Mark Reid. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons Moshonas et Ouimet, 4998, avenue du Parc, pour se rendre à la paroisse St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOISAN (Hortense) — A Montréal, le 3 mars 1975, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Paul Moisan, née Hortense Emoud. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 6201, rue Laurendeau, coin Jolicoeur, pour se rendre à l'église Coeur-Immaculée-de-Marie où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOISAN (Hortense) — A Montréal, le 3 mars 1975, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Paul Moisan, née Hortense Emoud. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 6201, rue Laurendeau, coin Jolicoeur, pour se rendre à l'église Coeur-Immaculée-de-Marie où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOISAN (Hortense) — A Montréal, le 3 mars 1975, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Paul Moisan, née Hortense Emoud. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 6201, rue Laurendeau, coin Jolicoeur, pour se rendre à l'église Coeur-Immaculée-de-Marie où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOISAN (Hortense) — A Montréal, le 3 mars 1975, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Paul Moisan, née Hortense Emoud. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 6201, rue Laurendeau, coin Jolicoeur, pour se rendre à l'église Coeur-Immaculée-de-Marie où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOISAN (Hortense) — A Montréal, le 3 mars 1975, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Paul Moisan, née Hortense Emoud. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 6201, rue Laurendeau, coin Jolicoeur, pour se rendre à l'église Coeur-Immaculée-de-Marie où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOISAN (Hortense) — A Montréal, le 3 mars 1975, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Paul Moisan, née Hortense Emoud. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 6201, rue Laurendeau, coin Jolicoeur, pour se rendre à l'église Coeur-Immaculée-de-Marie où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALTAIS (Aline) — A Montréal, le 3 mars 1975, à l'âge de 74 ans, est décédée Mlle Aline Maltais, fille de feu Guillaume Maltais et de feu Suzanne Alain. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 807, rue Roy est, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALTAIS (Aline) — A Montréal, le 3 mars 1975, à l'âge de 74 ans, est décédée Mlle Aline Maltais, fille de feu Guillaume Maltais et de feu Suzanne Alain. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 807, rue Roy est, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MICHAUD (Jean) — A Montréal, le 5 mars 1975, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Jean Michaud, employé du Canadian National, époux de Murielle Roussy, il laisse dans le deuil, ses enfants: Micheline, Colette et Jean-Pierre, son père et sa mère: M. et Mme Louis Michaud, de Rivière-du-Loup, frère de Berthe (Mme Albert Lizotte), de Sept-Iles, Adélard, époux de Laurette Séguin, Rosanne, Antoinette (Mme Marc Tremblay), Richard, Albert, Laurette (Mme Robert Hébert), et Jeannine (Mme Angelo Nastastos). Les funérailles auront lieu samedi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Duclos et Bonnier, 3503, rue Papineau, à 8h45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN (Simone "Fleur-Angé") — Après une longue maladie, à l'Hôpital Général de Montréal, le 5 mars 1975, est décédée Simone (Fleur-Angé) Morin, autrefois de Québec, elle a travaillé comme surveillante pendant 38 ans et 5 mois au Bell Canada, lui survivent un frère, plusieurs belles-sœurs, neveux et nièces. Elle sera regrettée par ses nièces: Marika Condourides, Mme Mirreille Haroitakis, Mme Micheline Reid, Mme Nike Bichet et arrière-neveu et nièce: Dimitri et Catherine et son filleul Mark Reid. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons Moshonas et Ouimet, 4998, avenue du Parc, pour se rendre à la paroisse St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN (Simone "Fleur-Angé") — Après une longue maladie, à l'Hôpital Général de Montréal, le 5 mars 1975, est décédée Simone (Fleur-Angé) Morin, autrefois de Québec, elle a travaillé comme surveillante pendant 38 ans et 5 mois au Bell Canada, lui survivent un frère, plusieurs belles-sœurs, neveux et nièces. Elle sera regrettée par ses nièces: Marika Condourides, Mme Mirreille Haroitakis, Mme Micheline Reid, Mme Nike Bichet et arrière-neveu et nièce: Dimitri et Catherine et son filleul Mark Reid. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons Moshonas et Ouimet, 4998, avenue du Parc, pour se rendre à la paroisse St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN (Simone "Fleur-Angé") — Après une longue maladie, à l'Hôpital Général de Montréal, le 5 mars 1975, est décédée Simone (Fleur-Angé) Morin, autrefois de Québec, elle a travaillé comme surveillante pendant 38 ans et 5 mois au Bell Canada, lui survivent un frère, plusieurs belles-sœurs, neveux et nièces. Elle sera regrettée par ses nièces: Marika Condourides, Mme Mirreille Haroitakis, Mme Micheline Reid, Mme Nike Bichet et arrière-neveu et nièce: Dimitri et Catherine et son filleul Mark Reid. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons Moshonas et Ouimet, 4998, avenue du Parc, pour se rendre à la paroisse St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN (Simone "Fleur-Angé") — Après une longue maladie, à l'Hôpital Général de Montréal, le 5 mars 1975, est décédée Simone (Fleur-Angé) Morin, autrefois de Québec, elle a travaillé comme surveillante pendant 38 ans et 5 mois au Bell Canada, lui survivent un frère, plusieurs belles-sœurs, neveux et nièces. Elle sera regrettée par ses nièces: Marika Condourides, Mme Mirreille Haroitakis, Mme Micheline Reid, Mme Nike Bichet et arrière-neveu et nièce: Dimitri et Catherine et son filleul Mark Reid. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons Moshonas et Ouimet, 4998, avenue du Parc, pour se rendre à la paroisse St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN (Simone "Fleur-Angé") — Après une longue maladie, à l'Hôpital Général de Montréal, le 5 mars 1975, est décédée Simone (Fleur-Angé) Morin, autrefois de Québec, elle a travaillé comme surveillante pendant 38 ans et 5 mois au Bell Canada, lui survivent un frère, plusieurs belles-sœurs, neveux et nièces. Elle sera regrettée par ses nièces: Marika Condourides, Mme Mirreille Haroitakis, Mme Micheline Reid, Mme Nike Bichet et arrière-neveu et nièce: Dimitri et Catherine et son filleul Mark Reid. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons Moshonas et Ouimet, 4998, avenue du Parc, pour se rendre à la paroisse St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN (Simone "Fleur-Angé") — Après une longue maladie, à l'Hôpital Général de Montréal, le 5 mars 1975, est décédée Simone (Fleur-Angé) Morin, autrefois de Québec, elle a travaillé comme surveillante pendant 38 ans et 5 mois au Bell Canada, lui survivent un frère, plusieurs belles-sœurs, neveux et nièces. Elle sera regrettée par ses nièces: Marika Condourides, Mme Mirreille Haroitakis, Mme Micheline Reid, Mme Nike Bichet et arrière-neveu et nièce: Dimitri et Catherine et son filleul Mark Reid. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons Moshonas et Ouimet, 4998, avenue du Parc, pour se rendre à la paroisse St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN (Simone "Fleur-Angé") — Après une longue maladie, à l'Hôpital Général de Montréal, le 5 mars 1975, est décédée Simone (Fleur-Angé) Morin, autrefois de Québec, elle a travaillé comme surveillante pendant 38 ans et 5 mois au Bell Canada, lui survivent un frère, plusieurs belles-sœurs, neveux et nièces. Elle sera regrettée par ses nièces: Marika Condourides, Mme Mirreille Haroitakis, Mme Micheline Reid, Mme Nike Bichet et arrière-neveu et nièce: Dimitri et Catherine et son filleul Mark Reid. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons Moshonas et Ouimet, 4998, avenue du Parc, pour se rendre à la paroisse St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN (Simone "Fleur-Angé") — Après une longue maladie, à l'Hôpital Général de Montréal, le 5 mars 1975, est décédée Simone (Fleur-Angé) Morin, autrefois de Québec, elle a travaillé comme surveillante pendant 38 ans et 5 mois au Bell Canada, lui survivent un frère, plusieurs belles-sœurs, neveux et nièces. Elle sera regrettée par ses nièces: Marika Condourides, Mme Mirreille Haroitakis, Mme Micheline Reid, Mme Nike Bichet et arrière-neveu et nièce: Dimitri et Catherine et son filleul Mark Reid. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons Moshonas et Ouimet, 4998, avenue du Parc, pour se rendre à la paroisse St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN (Simone "Fleur-Angé") — Après une longue maladie, à l'Hôpital Général de Montréal, le 5 mars 1975, est décédée Simone (Fleur-Angé) Morin, autrefois de Québec, elle a travaillé comme surveillante pendant 38 ans et 5 mois au Bell Canada, lui survivent un frère, plusieurs belles-sœurs, neveux et nièces. Elle sera regrettée par ses nièces: Marika Condourides, Mme Mirreille Haroitakis, Mme Micheline Reid, Mme Nike Bichet et arrière-neveu et nièce: Dimitri et Catherine et son filleul Mark Reid. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons Moshonas et Ouimet, 4998, avenue du Parc, pour se rendre à la paroisse St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN (Simone "Fleur-Angé") — Après une longue maladie, à l'Hôpital Général de Montréal, le 5 mars 1975, est décédée Simone (Fleur-Angé) Morin, autrefois de Québec, elle a travaillé comme surveillante pendant 38 ans et 5 mois au Bell Canada, lui survivent un frère, plusieurs belles-sœurs, neveux et nièces. Elle sera regrettée par ses nièces: Marika Condourides, Mme Mirreille Haroitakis, Mme Micheline Reid, Mme Nike Bichet et arrière-neveu et nièce: Dimitri et Catherine et son filleul Mark Reid. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons Moshonas et Ouimet, 4998, avenue du Parc, pour se rendre à la paroisse St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN (Simone "Fleur-Angé") — Après une longue maladie, à l'Hôpital Général de Montréal, le 5 mars 1975, est décédée Simone (Fleur-Angé) Morin, autrefois de Québec, elle a travaillé comme surveillante pendant 38 ans et 5 mois au Bell Canada, lui survivent un frère, plusieurs belles-sœurs, neveux et nièces. Elle sera regrettée par ses nièces: Marika Condourides, Mme Mirreille Haroitakis, Mme Micheline Reid, Mme Nike Bichet et arrière-neveu et nièce: Dimitri et Catherine et son filleul Mark Reid. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons Moshonas et Ouimet, 4998, avenue du Parc, pour se rendre à la paroisse St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN (Simone "Fleur-Angé") — Après une longue maladie, à l'Hôpital Général de Montréal, le 5 mars 1975, est décédée Simone (Fleur-Angé) Morin, autrefois de Québec, elle a travaillé comme surveillante pendant 38 ans et 5 mois au Bell Canada, lui survivent un frère, plusieurs belles-sœurs, neveux et nièces. Elle sera regrettée par ses nièces: Marika Condourides, Mme Mirreille Haroitakis, Mme Micheline Reid, Mme Nike Bichet et arrière-neveu et nièce: Dimitri et Catherine et son filleul Mark Reid. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons Moshonas et Ouimet, 4998, avenue du Parc, pour se rendre à la paroisse St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUMET (Romuald) — A Montréal, le 5 mars 1975, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Romuald Oumet, époux d'Alberte Moineau; outre son épouse, il laisse son fils Henri, époux de Claudette Beauchesne, ses frères: Etienne, époux de Claire Champagne, Yvon, époux de Réjeanne Lord, Robert, époux de Rolande Chalut, ses sœurs: Hélène, épouse de Roland Bourgeault, Jeanine, épouse de Roger Bruneau; il laisse aussi 4 petits-enfants, ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs. Les funérailles auront lieu samedi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 3254 rue Bellechasse, à 9 h 40 pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de St-Ezear, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARENT (Albertine) — A Montréal, le 4 mars 1975 à l'âge de 80 ans, est décédée Albertine Gosselin, épouse de feu Joseph Parent, autrefois de la rue Drolet, Montréal, elle laisse dans le deuil, 7 enfants, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Richard Georges Godin Ltée 523, rue Rachel est, à 1 h 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARENT (Albertine) — A Montréal, le 4 mars 1975 à l'âge de 80 ans, est décédée Albertine Gosselin, épouse de feu Joseph Parent, autrefois de la rue Drolet, Montréal, elle laisse dans le deuil, 7 enfants, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Richard Georges Godin Ltée 523, rue Rachel est, à 1 h 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARENT (Albertine) — A Montréal, le 4 mars 1975 à l'âge de 80 ans, est décédée Albertine Gosselin, épouse de feu Joseph Parent, autrefois de la rue Drolet, Montréal, elle laisse dans le deuil, 7 enfants, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Richard Georges Godin Ltée 523, rue Rachel est, à 1 h 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

QUENNEVILLE (Gabrielle) — A Montréal, le 3 mars 1975, à l'âge de 67 ans, est décédée Mlle Gabrielle Quenneville, fille de feu Napoléon Quenneville, et de feu Laura Garnon. Elle laisse dans le deuil sa sœur Mme Beatrice Larin et ses belles-sœurs, nièces et neveux. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 6201, rue Laurendeau, coin Jolicoeur, pour se rendre à l'église Coeur-Immaculée-de-Marie où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

QUENNEVILLE (Gabrielle) — A Montréal, le 3 mars 1975, à l'âge de 67 ans, est décédée Mlle Gabrielle Quenneville, fille de feu Napoléon Quenneville, et de feu Laura Garnon. Elle laisse dans le deuil sa sœur Mme Beatrice Larin et ses belles-sœurs, nièces et neveux. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 6201, rue Laurendeau, coin Jolicoeur, pour se rendre à l'église Coeur-Immaculée-de-Marie où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

QUENNEVILLE (Gabrielle) — A Montréal, le 3 mars 1975, à l'âge de 67 ans, est décédée Mlle Gabrielle Quenneville, fille de feu Napoléon Quenneville, et de feu Laura Garnon. Elle laisse dans le deuil sa sœur Mme Beatrice Larin et ses belles-sœurs, nièces et neveux. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le



Tant de choix tant d'aubaines

COLLECTION RUSTIQUE "CANADIANA" EN TRÈS BEAU CHÊNE DES APPALACHES, FINI CLAIR À L'ANCIENNE

Evocation de la simplicité rustique des premiers colons canadiens; les lignes robustes d'esprit artisanal donnent à chacune des pièces un aspect beauté durable.
Seul, du chêne massif des APPALACHES entre dans la construction des coffrets.
Le chêne des APPALACHES est célèbre pour sa couleur pure et durable. On n'y voit guère de tons verdâtres et autres nuances déplaisantes souvent vues dans le chêne ordinaire.
Un montage spécial des surfaces et côtés prévient tout gauchissement et éclatement occasionnés par le climat. Tous les tiroirs sont ajustés à la main.
Les intérieurs de tiroir sont entièrement sablés et scellés pour remettre les tissus les plus délicats.
Fini: lustre d'amo très résistant aux liquides, taches, alcool, égratignures, dissolvant de vernis à ongles.

TRÈS GRAND BUFFET,
trois tiroirs, 2 battants, étagère
60" x 19" x 32" de haut

\$274²⁰

PARTIE SUPÉRIEURE DU BAHUT,
battants à treillis, étagères et petits tiroirs
56" x 15" x 41" de haut

\$274²⁰

**TABLE OCTOGONALE À
PIÉDESTAL**
42" x 60",
extensible à 78"

\$230⁵⁰

**FAUTEUILS AVEC DOSSIER
À MOTIF TOURNÉ**

\$64⁸⁵

**CHAISES AVEC DOSSIER
À MOTIF TOURNÉ**

\$56³⁹
ch.

BUFFET DE DIMENSION MOYENNE
(illustration ci-dessous)
48" x 18" x 32" de haut

\$157⁸⁹

VAISSELIER DE DIMENSION MOYENNE
(illustration ci-dessous)
44" x 13" x 31" de haut

\$163⁵³

TABLE RONDE
(illustration ci-dessous),
42", extensible à 60"

\$157⁸⁹

CHAISES
(illustration ci-dessous)

\$48⁶⁴
ch.

Mobilier de qualité au meilleur prix.

HESPELER, KROEHLER, SINGER, DEILCRAFT,
ANDREW MALCOLM, SKLAR, KNECHTELS, PEPPLER,
HOUSE OF BRAEMORE, SERTA, RESTONIC,
COOPER BROS., LIBERTY, HEIRLOO, DIXIE,
BASSETT, BERNHARDT, UNITED, THOMASVILLE
et plusieurs autres!

**CHOISISSEZ
ET
EMPORTEZ
OU LIVRAISON
DANS LES
48 HEURES**

MOBILIER DE CHAMBRE À COUCHER DE STYLE RUSTIQUE PRIMITIF ...EN CHÊNE MASSIF DES APPALACHES

COMMODE TRIPLE
72" x 20" x 32" de haut

\$323⁵⁴

GRAND MIROIR

\$91²⁸

ARMOIRE
36" x 19" x 60" de haut

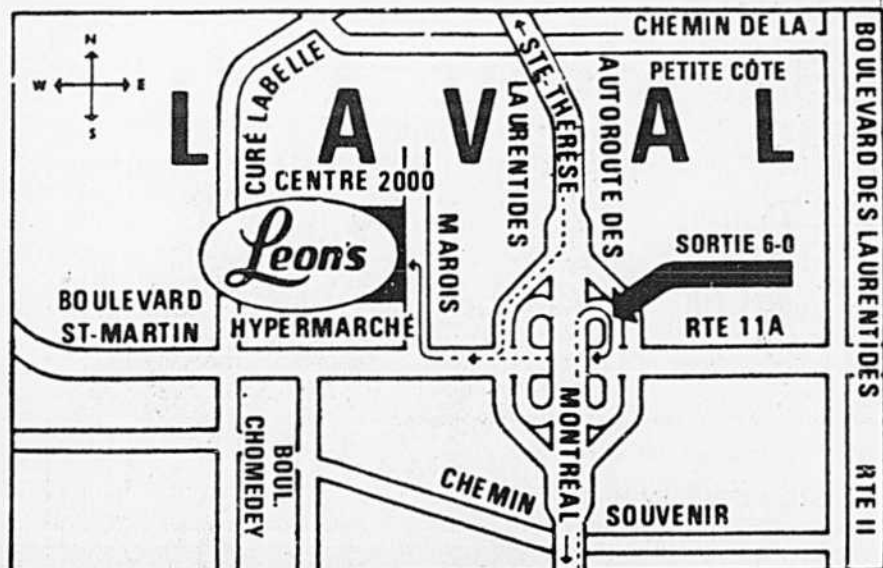
\$263⁶³

TÊTE DE LIT 54"

\$61⁶⁷

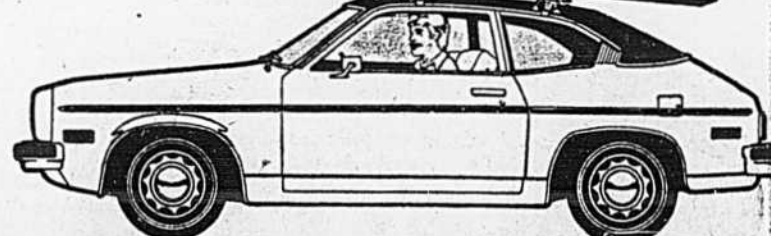
TABLES DE CHEVET

\$91⁶⁴



On en revient chargé d'épargnes
Centre 2000, boulevard St-Martin,
à l'ouest de l'Autoroute des Laurentides,
sortie 7, Laval. Adjacent à Hypermarché
LUNDI, MARDI, MERCREDI: 9 h. à 18 h.
JEUDI, VENDREDI: 9 h. à 21 h.
SAMEDI: 9 h. à 17 h.

LES MEUBLES QUE LEON'S EXPOSE ET ENTREPOSE
C'EST ÉPARGNER QUE D'EMPORTER



3 1/2 millions de pi. cu. d'entrepôt et salle d'exposition